

P9S532B/P9S5T32 – SEPTEMBRE 2006

sujet déjà donné en janvier 2001

GRAMMAIRE de l'ANGLAIS

Corri

En vous fondant sur l'exemple détaillé de BE, vous expliquerez ce qu'il faut entendre par *grammaticalisation*.  
[Soyez explicite dans vos réponses.] (20 pts)

[Vous ne vous préoccupez pas de l'expression d'interdictions, d'ordres, d'ordres atténués ou de suggestions. Si, bien sûr, vous devez parler de *be* en combinaison avec d'autres éléments, en revanche on ne vous demande pas d'analyser ces combinaisons pour elles-mêmes, la combinaison BE + V-ING, par exemple.]

[N.B. (fév. 2001) – C'est pratiquement le même sujet qui avait été proposé en septembre 2000. Les étudiants ont par conséquent disposé de 3 à 4 mois pour étudier de près ce corrigé et obtenir la note de 20/20. Avis aux amateurs la prochaine fois.]

On entend par *grammaticalisation* le fait pour un morphème de passer de la classe des **lexèmes**, unités en liste ouverte, à celle des **morphèmes grammaticaux**, unités en liste fermée. (2 pts)

➤ Ce passage s'accompagne d'une **désémantisation** de l'unité, processus par lequel cette unité perd son sens lexical. (1 pt)

En effet, le lexème possède un sens lexical qui provient de ses multiples relations d'opposition avec les autres lexèmes de sa classe (en liste ouverte). Au contraire, le morphème grammatical, remplit le rôle purement fonctionnel d'opérateur (son signifié se réduit à quelques sèmes puisque, se trouvant en liste fermée, ses relations d'opposition avec les autres membres de sa classe sont en nombre très restreint : onze possibilités d'opposition pour la classe des auxiliaires).<sup>1</sup> Dès que BE cesse de se comporter comme lexème verbal à plein temps, il a besoin d'une recharge sémantique—une recharge sémantique nominale (GN / adjectif) pour la copule (morphème lexical) ; une recharge sémantique verbale (V-ING / V-EN / TO + V), pour l'auxiliaire (morphème grammatical). (1 pt)

#### 1°) LE LEXÈME VERBAL

➤ Le morphème lexical BE est un verbe à part entière, opérateur de prédication à ses formes finies (à ses formes finies seulement, bien entendu), muni d'un plein programme sémique ; il peut se gloser au moyen de « exist », de « take place », éventuellement de « (have) come » dans des contextes temporels :<sup>2</sup> (1 pt)

- *I think therefore I am.*

- *Nature and Nature's laws lay hid in night.*

*God said, Let Newton be ! and all was light.* [Alex. Pope]

<sup>1</sup> Voir l'exemple traité en cours de la matrice de sèmes définitoire des pronoms personnels de troisième personne de l'anglais.

<sup>2</sup> Le critère de la glose révèle le **contenu** de l'apport sémantique. Le critère de la commutation (voir plus loin) révèle l'**appartenance** de l'unité testée à **telle ou telle classe grammaticale**. Ces deux critères ne jouent donc pas le même rôle.

- *The time of crossbows **was not yet**.*
- *Easter Day **is** on a Sunday this year.*

(0,5 pt)

Dans ces contextes-là, BE peut commuter avec d'autres verbes, ce qui prouve son appartenance à la classe des lexèmes verbaux [comme d'habitude, la limite de ces commutations n'est due qu'au sémantisme de ces verbes par rapport au contexte où ils apparaissent : elle due aux règles de sélection et non aux règles de sous-catégorisation stricte] :

He		was lived remained stayed went flew		there as an ambassador of good taste.
----	--	--	--	---------------------------------------

Lorsque *be* est suivi d'un adverbe ou d'un GAdv, la glose peut marcher moins bien mais la commutation confirme l'appartenance de *be* à la classe des lexèmes verbaux :

Kevin		is walks sings sleeps		every day in the street.
-------	--	--------------------------------	--	--------------------------

- BE se distingue pourtant des autres verbes du fait que, comme les auxiliaires, il n'a pas recours à *do* dans les *NICE contexts*,<sup>3</sup> (1 pt)
  - **Was** *Easter Day on a Sunday last year ?*  
(≠ *Did you go home for Easter ?*)
  - *The time of crossbows **was not yet***  
(≠ *French crossbows **didn't win** the day at Crecy in 1346.*) (0,5 pt)

## 2°) LA COPULE

- On sait que le verbe est un lexème spécialisé dans une fonction unique, la fonction de prédication : à ses formes finies, il construit la relation prédicative. C'est un opérateur de prédication (à ses formes finies seulement, bien entendu) qui constitue à lui seul un prédicat. (0,5 pt)
- L'inverse n'est pas vrai : être prédicat n'est pas l'apanage des seuls verbes. Les groupes nominaux et adjectivaux peuvent également être amenés à accéder à ce statut. (0,5 pt)
- Le hic est qu'ils se révèlent totalement incapables de se combiner avec les marques de temps qui représentent, en quelque sorte, la marque déposée de la fonction prédicative. (1 pt)
- Afin de pallier ce handicap, ils sont dans la nécessité d'avoir recours à un opérateur qui puisse porter pour eux les marques de temps en apportant une charge sémantique réduite au minimum. De son côté, cet opérateur, démuné ou presque de sens lexical, a besoin d'un adjuvant sémantique qu'il trouve tout naturellement dans le GN ou le GAdj auquel il s'associe. Cet opérateur est la copule BE qui, dès qu'elle endosse une marque de temps grammatical (et seulement dans ce cas, bien entendu), devient *ipso facto* l'opérateur de prédication du prédicat complexe qui est formé de la copule et de son appoint sémantique : (1 pt)

Copule + GN : *Life is [an appalling strain]<sub>GN</sub> for those who are [both proud and poor together.]<sub>GADJ</sub>*

Copule + GAdj. : *She was [careful]<sub>ADJ</sub> to step in the centre of each paving-stone and not on the cracks.* (1 pt)

<sup>3</sup> Faut-il rappeler que la lettre <I> de NICE n'est pas mise pour *interrogation* mais pour *inversion* ? L'interrogation (*Did he offer to carry your suitcase ?*) n'est qu'un cas particulier d'inversion (*Never once did he offer to carry my suitcase !*).

La fonction que remplit alors le GN ou le GAdj est celle d'attribut—attribut du sujet [et surtout pas la fonction de complément tout court ou de complément d'objet direct ! **A-t-on jamais vu BE se comporter comme un verbe transitif ?**].

- Il existe une symbiose syntactico-sémantique entre les deux constituants de ce prédicat complexe : à l'un est dévolue la fonction d'opérateur grammatical—opérateur de prédication et porteur éventuel des marques temporelles—à l'autre revient le rôle de médiateur de la réalité extralinguistique, c'est-à-dire de (re)charge sémantique. Il s'agit là d'une division du travail par rapport au rôle que joue le verbe non auxilié (qui est à la fois opérateur syntaxique de prédication à ses formes finies [à ses seules formes finies, bien entendu] et porteur de sens lexical : c'est du deux en un, comme on dit dans la publicité). **(1 pt)**

- Dans ces contextes-là, BE ne peut pas commuter avec n'importe quel verbe et les limites à cette commutation ne sont pas simplement dues à des contraintes sémantiques—ne sont pas seulement dues à des règles de sélection—mais proviennent de règles de sous-catégorisation stricte. La preuve en est que les seuls verbes à pouvoir commuter avec BE ici sont des verbes attributifs dits aussi copulatifs :

<i>She</i>	<i>was</i> <i>remained</i> <i>became</i> <i>*flew</i> <i>*breathed</i>	<i>very touchy about the subject.</i>
------------	--	---------------------------------------

Ceci veut dire que la copule BE appartient toujours à la classe des verbes mais relève de la petite sous-classe des verbes attributifs. Elle est donc marginalisée par rapport au verbe à part entière. Elle est de plus renvoyée aux limites de la sous-classe des verbes attributifs du fait qu'elle en est l'hyperonyme et que son sens lexical se limite à l'identification de l'attribut avec le sujet. Mais il n'y a pas de grammaticalisation dans le passage du fonctionnement de lexème verbal au fonctionnement de copule : **désémantisation ≠ grammaticalisation**. **(1 pt)**

- En tant que copule, BE refuse, comme le verbe, les services de *do* dans les contextes *NICE* : **(1 pt)**
  - *As a priest he **was** NOT [the shining light that he had meant to be]<sub>GN</sub>*
  - *Laura **was** NOT [that happy]<sub>G.ADJ</sub>* **(0,5 pt)**

[Ce n'est qu'à l'impératif, dans les ordres atténués et dans les suggestions que l'on peut trouver, tout à fait couramment aux formes d'insistance, négatives ou interro-négatives, *do* en conjonction avec *be* (mais il était bien précisé que vous n'aviez pas à en parler) :

***Do be** quiet, will you ?*

*If you **don't be** quiet, I won't take you to the puppet show !*

*Why **don't** you **be** a good boy and sit down quietly, like your Mum told you ?*

{ - *What shall I do with my life ?*  
 - *Why **don't** you **be** a conjurer ?*}

### 3°) L'AUXILIAIRE

- Un verbe utilisé avec un auxiliaire perd ses prérogatives d'opérateur de prédication comme l'indique le fait qu'il n'est plus alors capable de porter la marque des temps grammaticaux. En d'autres termes, un verbe auxilié ne se trouve jamais à une forme finie. **(1 pt)**

➤ Il se dessaisit de ce privilège au profit de l'auxiliaire qui est désormais l'opérateur de prédication (du seul premier auxiliaire s'il y en a plusieurs dans le GV). Il se produit donc, au niveau du verbe, la même division du travail que nous avons pu observer pour le GN ou l'adjectif. Simplement, ici, la démarche est inverse : ce n'est plus un élément nominal qui aspire à accéder au statut de prédicat ; c'est un verbe qui se dépouille de ses attributs prédicatifs au profit d'un auxiliaire. Mais l'auxiliaire n'a pas l'étoffe sémantique suffisante pour jouer le rôle de prédicat et doit garder à ses côtés—comme recharge sémantique—le verbe à une forme non finie, c'est-à-dire à une forme quasiment nominale ou adjectivale. Ici encore, nous avons affaire à un prédicat complexe, Aux + V, formé d'un auxiliaire dont le statut est, cette fois-ci, purement grammatical (opérateur syntaxique de prédication) et d'un lexème verbal qui assure l'apport sémantique (lexical) nécessaire.<sup>4</sup> (1 pt)

➤ BE, dans ses fonctions d'auxiliaire, peut apparaître dans trois des quatre *test frames* qui servent à définir cette classe (1<sup>e</sup> condition nécessaire) :

Aux + V-ING      *Derek is mending the tap.*

Aux + V-EN      *Betty was taken to hospital yesterday.*

Aux + TO + V      *You **are to** follow my instructions.* (1,5 pt)

Et (2<sup>e</sup> condition nécessaire) il requiert que *do* n'apparaisse pas dans les *NICE contexts* :

N      (1) – *You are not to follow anyone else's instructions.*

I      { (2) – *Is Derek mending the tap?*

        (3) – *On no occasion was the issue brought up.*

C      (4) – *Betty was taken to hospital yesterday, wasn't she?*

E      (5) – *Lorna used to yawn her life away. Well, she is working and working hard nowadays!* (1 pt)

➤ Si *is to* ne se trouve, comme les *modaux*, qu'à une forme finie et n'existe donc qu'au présent et au prétérit non auxiliés, (1 pt)

➤ en revanche le marqueur aspectuel BE + ING aussi bien que le marqueur de passif BE + EN peuvent revêtir des formes non finies et donc être précédés d'autres auxiliaires :

- *It must be pretty dreary to be mending taps from dawn to dusk !*

- *Betty does not seem to have been taken to hospital, you know.*

- *Coal mines were being closed down all over the country.*

*Be, been* et *being* sont bien des formes non finies—ce sont toutes les formes non finies de BE. [Dans ces contextes, BE a bien statut d'auxiliaire mais, étant à une forme non finie, il ne saurait prétendre, bien entendu, au statut d'opérateur de prédication.]

N.B.1 - Ce n'est pas la faculté, pour une unité, de passer d'une classe à une autre qu'on appelle *grammaticalisation*. En effet une unité peut bien changer de classe sans pour autant que la chose ne donne lieu à un phénomène de *grammaticalisation*. C'est le cas lorsque, par exemple, *hammer* passe du statut de substantif à celui de verbe :

*Kevin tried to open the safe with **a hammer** but to no avail.*

*Marjorie tried **to hammer** some sense into Kevin.*

<sup>4</sup> Autrement dit, un opérateur, en tant que morphème grammatical, n'est pas dépourvu de tout sens. Il est dépourvu de sens lexical : il n'entre pas en opposition avec des unités en liste ouverte—contrairement à *serendipity* ou *chachka*, au signifié très pointu, contrairement aussi à *colour* ou *flower* dont la nature d'hyperonyme leur confère un signifié beaucoup plus large—mais avec des unités en liste fermée : quatre unités pour les proGN de la non-personne (*he, she, it, they*). Nous avons vu que le signifié de {she/her} se réduisait à l'ensemble « proGN, genre Animé Humain, Féminin, nombre Singulier ». Les auxiliaires {be}, {do} ou {must} ne sont pas plus dépourvus de sens que ne l'est le morphème grammatical {she/her}.

Ceci s'appelle une *conversion*. (Voir J. Tournier, *Précis de lexicologie anglaise* [Ellipse, 2004], pp. 111-24 ; et *Structures lexicales de l'anglais* [Nathan, 1991], pp. 42-43.)

N.B.2 - La grammaticalisation ne doit pas être restreinte au passage de la classe des verbes à celle des auxiliaires. Elle concerne, de manière très générale, comme il a été dit dès le départ, le passage de la classe des morphèmes lexicaux à celle des morphèmes grammaticaux. C'est le cas en français lorsque le substantif *pas* en vient à servir de quantifieur infinitésimal (comme *point*, *goutte* (*on n'y voit goutte*) ou *mot* (*vous n'en soufflez mot !*) pour renforcer la négation *ne* :

*Il fit un pas en avant.*

*Il n'avança pas.* = *il n'avança point.* (= *Il n'avança d'un pas, d'un point.*)

Ceci a telle enseigne qu'aujourd'hui c'est *pas* qui en vient à prendre un sens négatif et que la négation *ne* disparaît bien souvent dans la langue orale : *Il a pas avancé*. Dès lors rien n'empêche que cette nouvelle négation ne soit renforcée au moyen d'un nouveau quantifieur infinitésimal : *Il a pas avancé d'un pouce*.

[Peut-être dans trois siècles dira-t-on *il a pouce avancé* ou *il a millimètre avancé* pour nier *il a avancé* ?]

N.B.3 - Dans *I think therefore I am*, le verbe lexical *am* est à la fois opérateur de prédication et porteur de sens lexical (« *exist* ») : *I think therefore I exist*.

Dans *I think therefore I am a human being*, la copule *am* est toujours opérateur syntaxique de prédication mais a perdu le plein programme sémique du verbe à part entière (*\*I think therefore I exist a human being*) pour devenir, du point de vue sémantique, simple marqueur d'identification : *I think therefore I = a human being*.

Dans *Hawaiian was analysed as having 8 consonants and 5 vowels*, l'auxiliaire *was* est encore opérateur de prédication.<sup>5</sup> Mais, cette fois-ci, il a perdu tout sens lexical (il a brisé tout lien avec la réalité extralinguistique), ce qui ne veut pas dire qu'il soit sémantiquement vide mais le sens « grammatical » est beaucoup plus lâche et diffus que le sens des lexèmes. Ainsi tout, pratiquement, pour ce *be* auxiliaire, se passe désormais sur le terrain de la syntaxe.

Il n'y a donc pas, à proprement parler, grammaticalisation dans le passage du verbe plein à la copule même si celle-ci est renvoyée aux franges du lexical par un processus (syntaxique) de relégation à une sous-classe restreinte et restrictive, doublé d'un processus de désémantisation. Répétons-le : la grammaticalisation naît, comme son nom l'indique, du passage à la classe des morphèmes grammaticaux c'est-à-dire, dans le cas de BE, du passage à la classe fermée (onze unités) des auxiliaires.

Question subsidiaire [Cette question vous permet d'ajouter un point (ou pas du tout) à votre total sauf si ce total se monte déjà à 20.]

Quel est le sens du préfixe français *cis-* ? Donnez au moins un exemple.

Il y a eu 35 copies remises mais aucune bonne réponse.

Les auteurs de 28 d'entre elles n'ont pas répondu à la question.

7 ont donné des réponses erronées qui sont les suivantes :

- le préfixe *cis-* signifie une coupure, une rupture. Ex ciseau.
- Le sens du préfixe *cis* est « couper » ex. cisaille, ciseler.
- Le préfixe français *cis-* indique une rupture, une cission etc. ex. cisailier.

---

<sup>5</sup> mais non opérateur de passivation : ce n'est qu'en liaison avec -EN qu'il forme ce nouvel opérateur, celui de passivation, un opérateur complexe, BE + EN, qui a pour effet d'inverser le prédicat, ce qui est la marque de la voix passive. Ici c'est donc *be* (sous la forme *was*) + EN (sous la forme *-ed* du participe passé de *analyse*) qui est opérateur de passivation.

- Le préfixe *cis-* signifie « coupure » ou le fait d’ôter quelque chose : *cis-eau*, *cis-sion*, *cis-aïlle*.

- idée de coupure : *cission*, *cisailler*, *ciseaux*, *cisailles*.

- idée de coupure : *ciseaux*, *cission*, *cisailler*.

- coupure ex. *Cisjordanie* : une partie de la Jordanie.

Beaucoup de ces réponses erronées étaient dues au fait

qu’on ignorait le sens du mot *préfixe*. Il va donc falloir deux mots d’explication à ce sujet.

N.B. – Le mot *\*cission* n’existe pas en français. Quant au mot *scission*, il doit son orthographe à son appartenance à une autre racine, non pas <cis> mais <sci>. V. *infra*.

## Petite note (très incomplète) sur la formation des mots

Un mot peut être indécomposable (*arc*, *orque*, *sphère* ou *chinchilla*) ; il peut se décomposer en plusieurs morphèmes, chacun remplissant un rôle particulier : radical, affixes, désinence, etc. A l’intérieur du lexique (nous ne sommes pas dans le cadre de la syntaxe), il existe essentiellement deux processus lexicogénétiques (= processus de formation des mots), la composition (*autoroute*, *pot-au-feu*, *chat-huant*, *chèvrefeuille*) et la dérivation qui consiste à agrémenter un radical de plusieurs affixes.<sup>6</sup> Composition et dérivation servent à former des mots nouveaux, elles travaillent sur l’axe paradigmatique. Nous allons ici ne nous intéresser qu’au processus de dérivation.

Un **radical** est l’élément commun à plusieurs mots apparentés—primitifs ou dérivés—qui est porteur du sens commun à ces mots. Ex. :

le radical (-)MONT(-) est commun aux mots *MONT*, *MONTagne*, *MONTicule*, *MONTure*, *MONTer*, *déMONTer*, *reMONTer*, *surMONTer*, *aMONT*.

Il peut s’adjoindre des affixes : un ou plusieurs préfixes et/ou un ou plusieurs suffixes. Ex. :

<i>MONT-ure</i>	(RAD. + 1 suf.)	<i>GAGE-ure</i>	(RAD. + 1 suf.)
<i>POINT-ill-isme</i>	(RAD. + 2 suff.)	<i>pré-dis-POS-ition</i>	(2 préf.-RAD.-1 suff.)
<i>PORT-ill-on</i>	(RAD. + 2 suff.)	<i>in-dé-TERM-in-ation</i>	(2 préf.-RAD.-2 suff.).

La **dérivation** d’un mot nouveau s’opère par adjonction d’un ou plusieurs **affixes** au radical.<sup>7</sup> En français il existe deux sortes d’affixes, les préfixes et les suffixes.<sup>8</sup>

Un **préfixe** est un morphème de dérivation qui vient se fixer à la gauche d’un radical. Ex. : *dé-MONTer*, *dé-CEler*, *dé-PORTer* mais pas le *dé-* de *décupler* qui fait partie du radical.

Un **suffixe** est un morphème de dérivation qui vient se fixer à la droite d’un radical.

Ex : *DEC-uple* (*déc-* < latin *decem* « dix »)  
*QUINT-uple* (*quint-* < lat. *quintus* « cinquième », cf. *Charles Quint*, *Sixte Quint*)  
*déMANGE-aïson*, *COMBIN-aïson*, *déCLIN-aïson*, *conJUG-aïson*.

Ne pas confondre suffixe avec désinence.

<sup>6</sup> Dans son excellent ouvrage, *Précis de lexicologie anglaise* (Paris : Ellipse, 2004), Jean Tournier distingue douze processus de formation des mots. Consulter ce livre qui est un *must* pour tout angliciste. Je répète : qui est un *must* pour tout angliciste.

<sup>7</sup> Un type particulier de dérivation est la dérivation zéro qu’on appelle aussi *conversion* (v. *supra* l’ex. de *hammer* et Tournier 2004:111 *sqq*). Un autre type particulier est la dérivation inverse (Tournier 2004:68-70).

<sup>8</sup> D’autres langues connaissent un affixe interne au radical : un **infixe**. Par exemple, en malais, l’infixe *-um-* (à voyelle variable) sert à dériver des verbes à partir de substantifs (*guruh* « un bruit sourd » → *gumuruh* « tonner », *hehy* « le rire » → *homehy* « rire ») ou à partir d’adjectifs (*gilang* « brillant » → *gemilang* « briller »). Le latin connaissait aussi des infixes : voir ci-dessous l’exemple de *scindo*.

➤ La **désinence** est un élément variable qui prend place à la droite du radical d'un mot, après le ou les suffixes éventuels, et qui caractérise chacune des formes d'un paradigme nominal (*déclinaison* : variation en cas et en nombre pour le substantif latin ; en cas, en genre et en nombre pour l'adjectif) ou d'un paradigme verbal (*conjugaison* : variation en mode, en temps et en personne pour le verbe latin). Les désinences ne servent pas à former des mots nouveaux, elles ne constituent pas un processus lexicogénétique.<sup>9</sup>

➤ Les suffixes sont des morphèmes lexicaux, ils sont en liste ouverte même si leur nombre est peu élevé : on peut toujours en ajouter un sans modifier l'économie du fonctionnement des autres. L'introduction du suffixe *-ing* en français n'a pas bouleversé le paysage dérivationnel. En revanche l'introduction d'une septième personne dans la conjugaison des verbes latins aurait impliqué la réorganisation d'un système qui ne comportait que six éléments. Autrement dit, les désinences constituent des morphèmes grammaticaux, elles sont en liste fermée.

Ex. : la désinence *-er* caractérise l'infinitif des verbes de la première conjugaison du français :

*MONT-er, déMONT-er, conJUG(U)-er.*

- Le verbe *décupler* se compose d'un radical *déc-*, d'un suffixe (multiplicateur) *-upl-* et d'une désinence d'infinitif *-er*.

- Le verbe *finasser* se compose d'un radical *fin-*, d'un suffixe (péjoratif) *-ass-* et d'une désinence d'infinitif *-er*.

- Le verbe *définir* se compose d'un préfixe *dé-*, d'un radical *-fin-* et d'une désinence d'infinitif (de 2<sup>e</sup> groupe) *-ir*.

- Le verbe *finir* ne comporte ni préfixe ni suffixe. Au radical *FIN-*, ce qui s'ajoute pour le conjuguer au passé simple sont des désinences :

(je) *FIN-is*

(tu) *FIN-is*

(elle) *FIN-it*

(nous) *FIN-îmes*

(vous) *FIN-îtes*

(elles) *FIN-irent*

- En vieil-anglais, le mot *stān* (> *stone*) a une désinence zéro aux nominatif et accusatif singuliers mais non aux autres cas :

Sg	NA	<i>STĀN</i>
	G	<i>STĀN-es</i>
	D	<i>STĀN-e</i>

Pl	NA	<i>STĀN-as</i>
	G	<i>STĀN-a</i>
	D	<i>STĀN-um</i>

Ces choses étant claires, il n'est plus possible de confondre le radical *CIS* avec le préfixe *cis-*.

**Le radical *CIS*** est un morphème lexical commun à plusieurs mots apparentés (= formés sur la même racine) : *CISEau*, *CISaille*, *CISeler*, *incISION*, *décISION*, *décISif*, *indécIS*,

<sup>9</sup> Par exemple les désinences casuelles du latin indiquent la fonction du mot dans la phrase (sur l'axe syntagmatique) en même temps que son nombre et son genre : *Doceo pueros grammaticam* « J'enseigne la grammaire aux enfants ». *Pueri discunt grammaticam* « Les enfants apprennent la grammaire ». *Puer-os*, accusatif pluriel de *puer-Ø* (mot masculin) au nominatif singulier. *Puer-i*, nominatif pluriel du même mot. *Grammatic-am*, génitif singulier de *grammatic-a* (mot féminin) au nominatif singulier. [Ces exemples sont des classiques de la grammaire latine : ils n'ont aucune connotation paternaliste...]

*précIS*, *conCIS*, *circonCIS*, *occIS*. Il peut apparaître sous la forme *cés* comme dans *CESure*. Tous ces mots—de radical *cis* ou *cés*, avec un <s>—sont formés sur le radical du participe passé *CAESus* du verbe latin *CAEDO* (temps primitifs : *caedis*, *cecīdi*, *caesum*, *cadere*) qui signifie « frapper ; tailler, fendre, briser ; massacrer ». Sur le radical *CAED* du groupe présent on trouve la forme *cid* pour le radical de *déCIDER* (décider, c'est trancher) et la forme *-cide* comme quasi-morphème dans *sui-cide*, *géno-cide*, *insecti-cide*.<sup>10</sup>

**Le préfixe *cis-*** veut dire « en deçà de » et s'oppose au préfixe *trans-* « au-delà de » (ou « à travers » : *un paquebot transatlantique*, *transpercer*, *transparent*).

Ex. : La **Gaule *cisalpine*** est la Gaule située en deçà des Alpes (par rapport à Rome), c'est la Gaule du Nord de l'Italie (Lombardie, Piémont). La **Gaule *transalpine*** est celle qui se situe au-delà des Alpes (toujours par rapport à Rome). La Gaule transalpine englobe les actuels territoires de la France, de la Belgique et de la Confédération Helvétique.

Autre exemple : La ***Cisjordanie*** est un territoire situé « de ce côté-ci » du Jourdain, par rapport à Jérusalem. Il a été annexé par la Transjordanie en 1949 et est actuellement occupé par Israël à la suite de la guerre des Six Jours (1967). Le territoire de la ***Transjordanie*** (situé au-delà du Jourdain par rapport à Jérusalem) correspond à celui de l'actuelle « Jordanie » : il est entièrement localisé à l'est du Jourdain. *Transjordanie* était le nom de l'émirat ottoman situé sur la rive gauche du Jourdain, devenu indépendant en 1946 et qui a pris le nom de *Jordanie* tout court après avoir annexé la *Cisjordanie* en 1949 (*Trans-Jordanie* + *Cis-Jordanie* = *Jordanie*). Du coup le nom politique du pays actuel, la *Jordanie*, ne correspond plus à la réalité géographique qui est celle du pays 'au-delà du Jourdain'.<sup>11</sup>

N.B. – Il existe d'autres radicaux de sens proche de *CIS* mais formés sur une autre racine. Ce sont les radicaux *SEC* et *SCI*.

- Sur la racine indo-européenne *SEK* on a le radical <sec> dans les dérivés du latin avec variante de circonstance (hapax) <sc> dans *scie* ou <seg> dans *segment*. Sur le latin *seco*, *-as*, *secui*, *sectum*, *secare* « couper, trancher, tailler, séparer », on trouve *sécateur*, *sécable*, *sécante*, *scier*, *sciure*, *disséquer*, *segmenter* ; sur le supin *sectum* (ou le participe passé *sectus*), on a *section*, *dissection*, *intersection*, *insecte*, *bissectrice*.

- Sur la racine indo-européenne *SKEI*, on a le radical <sci> pour les dérivés du latin ; <schi> pour ceux du grec (<ch> est la translittération du khi (X, χ) grec). Sur le latin *scindo*, *-is*, *scidi*, *scissum*, *scindere* (avec **infixe** nasal au groupe présent) « déchirer, fendre, trancher, séparer », on trouve *abscisse*, *science*, *conscience*, *plébiscite*, *scinder*. Sur le grec σχίζω « fendre », on a *schizophrène*, *schiste* (σχιστός « qu'on peut fendre, fendu »), *schisme* (σχίσμα « séparation, déchirure »). V. *infra* la note sur le khi.



<sup>10</sup> Pour *quasi-morphème*, voir le *Précis* de Jean Tournier cité ci-dessus.

<sup>11</sup> Le Jourdain est un fleuve qui prend sa source dans le massif de l'Hermon au Liban, qui traverse ensuite le lac de Tibériade pour venir se jeter dans la mer Morte.



## Bêtisier

- La grammaticalisation est le fait de passer à un simple morphème, à un lexème verbal qui a un degré plus important de détermination.
- On appelle grammaticalisation le fait qu'une unité puisse passer du statut de morphème en liste fermée à celui de morphème grammatical en liste ouverte. -1
- Be auxiliaire subit une opération de grammaticalisation. Cela signifie qu'il est passé de la classe de lexème verbal qui est une classe en liste fermée (forme finie) à une classe grammaticale en liste ouverte (forme non finie). -2
- La grammaticalisation résulte de la désémentisation d'une unité.
- Ce qu'il faut entendre par grammaticalisation dans le cas de BE, c'est lorsque l'on passe de BE lexème verbal à Be copule ou BE auxiliaire. En effet on passe de Be lexème verbal en liste ouverte à Be copule en liste fermée (-1), ou à BE auxiliaire également en liste fermée.
- Le phénomène de grammaticalisation est le fait qu'une unité telle que BE peut tour à tour être auxiliaire, lexème verbal ou copule.
- Be peut être auxiliaire, lexème verbal, et peut fonctionner comme copule, c'est ce qui peut se définir comme grammaticalisation.
- La grammaticalisation est le phénomène par lequel une unité est susceptible d'entrer dans plusieurs cadres syntaxiques différents ou de changer grammaticalement.<sup>12</sup>
- En conclusion, la grammaticalisation est le passage d'un morphème d'une classe à l'autre.
- La grammaticalisation est un phénomène qui fait qu'un morphème est capable de passer du statut de lexème qui est en liste ouverte à celui de phonème qui est en liste fermée. -2
- Les marques de temps représentent la relation prédicative.<sup>13</sup>
- Les GN peuvent remplir la fonction de prédication. Par ex. :
 

Derek	is	mending his car	
	keeps		-1
- Lorsque BE est lexème verbal, il est transitif : I think therefore I am. -1
- Be copule est un verbe transitif. -2

<sup>12</sup> Prenons des exemples de ces deux cas de figure. 1°) *grow* peut entrer dans plusieurs cadres syntaxiques :

- GN — (construction intransitive) : *These mushrooms grow in deciduous forests*  
*The problem continues to grow.*

- GN — GN (construction transitive) : *Mr McGregor grows onions.*

- GN — GAdj (construction attributive) : *Sonia was growing restless.*

Cette propriété de *grow* n'a rien à voir avec une grammaticalisation.

2°) Le fait que *limp* puisse « changer grammaticalement », c'est-à-dire passer de la classe grammaticale des verbes à la classe grammaticale des substantifs ne correspond non plus à aucune grammaticalisation :

*Rachel was limping slightly on her way home. / Rachel was walking with a slight limp.*

Il s'agit d'une conversion (v. J. Tournier, *Précis de lexicologie anglaise*, Paris : Ellipse, 2004, pp. 111 sqq.)

<sup>13</sup> Tout opérateur de prédication (à l'exception de *to*) est nécessairement affecté d'une marque de forme finie, c'est-à-dire d'une marque de temps. Cette marque de forme finie signale donc le morphème qui la porte comme représentant la relation prédicative. C'est *must* dans *All passengers must wear seat belts* ; c'est *did* dans *Never once did he offer to carry my suitcase*. Ici *did* représente la relation qui unit le sujet *he* au prédicat *offer* et *did*, c'est DO + ED. Ce n'est donc pas la seule marque de temps, ED, qui représente la relation Sujet-Prédicat, la relation prédicative.

- Be en tant que copule a pour fonction attribut du sujet.
- « I t was out of memory ». “out of memory” est l’attribut du Sujet.
- Pour être auxiliaire une unité doit pouvoir se placer à la droite, immédiate ou non, d’un verbe. -1
- Pour dire de Be qu’il est auxiliaire, il faut qu’il apparaisse dans l’un des quatre contextes suivants
  - GN — VING
  - GN — VEN
  - GN — to + V
  - GN — V forme nue -2
- Be, dans ses fonctions d’auxiliaire apparaît dans les quatre test frames
  - GN — V            You must come and visit us
  - GN — V + ing    Juja is eating an apple
  - GN — V + en     Sonia was taken to hospital
  - GN — TO + V    You ought to follow me -2
- Et, la deuxième condition, doit refuser DO dans les NICE contexts:
  - Negation    →    You ought not to be there -2
  - Inversion    →    Should I stay or should I go ?
  - Code         →    You won’t tell dad, will you } -1
  - Emphasis    →    You didn’t call him, But I did -2
- “be” fonctionne dans les cadres sémantiques suivants:
  - BE + V-ING
  - BE + V-ED -2
  - BE + to + V
- IS TO a un comportement de caténatif. Il requiert la présence de DO dans les NICE contextes. -2
- Quand BE est auxiliaire, il est toujours en combinaison avec –ING.
- Lorsque « be » est auxiliaire, c’est lui qui porte la marque de temps.
- Quand BE est employé comme auxiliaire, c’est lui qui porte les marques de temps.<sup>14</sup>
- {Be + ing} est un morphème discontinu.<sup>15</sup>
- Si l’auxiliaire {be} est conjugué au présent, on trouvera la marque {-ing} sur le lexème verbal. Si l’auxiliaire {be} est conjugué au prétérit on trouvera la marque {-en} accrochée au lexème verbal. -2
- BE en tant que lexème verbal n’est jamais suivi et apparaît toujours seul.
- Le BE lexème verbal est un verbe à part entier qui ne nécessite aucune recharge sémantique : « do as romans do ».
- Be lexème refuse l’apparence de DO dans ses NICE CONTEXTS.<sup>16</sup>
- Le Be lexème verbal à un sens plein ce qui signifie qu’on le trouve dans sa forme finie. -1
- Un verbe ne se trouve jamais à une forme finie. -1
- Be lexème verbal est à une forme finie.<sup>17</sup> -1
- Be peut être lexème verbal, c’est alors un verbe à part entière qui porte la marque de temps. -1
- Be lexème est doté d’un plein pouvoir sémantique, c’est-à-dire qu’il a une forme finie. -1

<sup>14</sup> Ex. : *You must be joking !*

<sup>15</sup> *Be* est un morphème ; *-ing* est un morphème. 1 + 1 = 2. *Be* + *-ing* est un ensemble de deux morphèmes. Ces deux morphèmes se rassemblent pour constituer un unique opérateur de vision focalisante. C’est cet opérateur qui a un signifiant discontinu.

<sup>16</sup> *Be* n’a jamais pris l’apparence de *do* (*do, does, did, doing, done*) dans quelque contexte que ce soit. Il revêt huit formes graphiques pleines, *be, being, been, am, is, are, was, were*, et trois formes réduites, *'m, 's, 're*.

<sup>17</sup> Hamlet, déjà, disait le contraire.



## Note sur l' <y>

Comme son nom l'indique (i-grec), cette lettre note un son vocalique qui avait une consonance étrangère aux oreilles romaines. Lorsqu'en -146 la Grèce devient province romaine, la culture grecque s'impose aux Romains. Désormais tout Romain cultivé connaît et manie le grec. Beaucoup de mots grecs sont empruntés par les Romains et nécessitent l'adaptation de l'alphabet latin à ces néologismes. L'alphabet latin se terminait par la lettre <X, x> ; désormais deux lettres lui sont ajoutées et ajoutées en dernière position. Ce sont <Y, y> correspondant à upsilon(n) <Y, υ> ainsi que <Z, z> correspondant à dzêta <Z, ζ>.

La lettre grecque upsilon(n) notait un son inconnu au répertoire phonologique latin. L'oreille romaine percevait ce phonème comme un [i] d'un type particulier, particulier à la langue grecque d'où le nom qui lui fut attribué. Pourquoi ce rapprochement ? C'est que ce phonème grec correspondait au phonème que nous connaissons aujourd'hui en français dans des mots comme *hutte*, *lune* ou *turlututu* et que l'Alphabet phonétique International note justement au moyen du symbole [y].

Analysons ces deux sons :

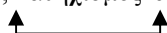
[y] voyelle orale antérieure fermée arrondie  
comme dans *rue*

[i] voyelle orale antérieure fermée rétractée  
comme dans *riz*.

Ces deux voyelles se définissent de la même façon à un trait articulatoire près constitué par le jeu des lèvres. Les Romains n'avaient pas la connaissance phonétique que nous avons de nos jours mais on peut dire qu'ils avaient l'oreille fine !

L'oreille fine, oui, mais le gosier beaucoup moins car cette nouvelle lettre, pour eux, ne notait pas un phonème nouveau. Cette nouvelle lettre, ils la prononçaient comme leur <i> et ils nous ont transmis cette habitude. Il en résulte que désormais la vue d'un i-grec—comme celui de *mythe* < μῦθος—suscite pour nous la même image acoustique que celle d'un <i> qui n'a rien de grec—comme celui de *mite*—mais elle nous dit en outre la provenance du mot que nous avons sous les yeux : ce mot est né sous les cieux azurés de l'Hellade.

Conventionnellement chaque lettre de l'alphabet grec reçoit une translittération dans l'alphabet latin. C'est ainsi que l'upsilon se translittère au moyen d'un <y> (prononcé /i/ en français) et que khi <X, χ> est rendu par <ch> (prononcé /k/ ou /ʃ/ en français) : χάος *chaos*, αρχαϊκός *archaïque*, σχίζω *schizo(phrène)*, σχῆμα *schéma*, καθηχισμός *catéchisme*. Voir la note sur le mot *schéma* en appendice au corrigé de l'épreuve de



grammaire P9S63B de la même session de septembre 2006.

### Note sur les alphabets grec et latin

Les Grecs ont emprunté leur alphabet aux Phéniciens. Ses premières manifestations datent du VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Chaque cité avait le sien propre (les différences étaient mineures mais elles existaient.)

En -477 le dialecte attique, celui d'Athènes, l'une des formes des dialectes ioniens, devient la langue d'une confédération maritime, la ligue de Délos, qui regroupe autour d'Athènes la plupart des îles de la mer Egée et des cités de l'Asie Mineure (Ionie). C'est ce dialecte ionien-attique qui constitue la langue commune, la koinè (κοινή διάλεκτος).

En -403 Athènes décide d'abandonner son propre alphabet pour adopter l'alphabet ionien de Milet, ville d'Asie Mineure, et doter ainsi d'une notation unique un dialecte unique, la koinè.

Ce sont les Etrusques qui ont appris à écrire aux Romains (en même temps qu'ils leur apprenaient à bâtir maisons, temples, palais et aqueducs). Ils leur ont transmis l'un des alphabets grecs (qu'ils avaient remanié pour l'ajuster à leur propre langue). Ceci explique une particularité du graphème <X>.

### Note sur le khi

Les alphabets grecs occidentaux—dont l'étrusque était tributaire—chargeaient leur khi <X, χ> de noter les deux phonèmes successifs /k+s/ susceptibles d'apparaître à la fin des mots (cf. français *thorax*, *narthex*, *onyx*). Les alphabets grecs orientaux, dont l'alphabet ionien, réservaient cet office à leur xi <Ξ, ξ> (θώραξ, νάρθηξ, ὄνυξ) tandis que leur khi était préposé à la notation du /k<sup>h</sup>/ (aspiré : χάος « chaos »), différent du /k/ orthographié au moyen du kappa <K, κ> (κάθαρσις « purification »).

QUELQUES EXEMPLES TIRES DU REPERTOIRE LINGUISTIQUE.

**Anonyme** < ανώνυμος < α(v) préfixe privatif (cf. *a-moral*, *an-odonte* « édenté »)  
+ όνομα « nom »<sup>19</sup>

ανώνυμος = « qui n'a pas de nom, sans nom ».

**Homonyme** < ὁμώνυμος < ὅμοιος « pareil, semblable » + όνομα<sup>20</sup>

ὁμώνυμος = « qui a le même nom ».

Le préfixe *homo-* (<ὅμοιος) est sur la même racine que l'anglais *same* ou que le latin *similis* (qui a donné le français *semblable*). Son contraire est *hétéro-* : *homogène/hétérogène*, *homosexuel/hétérosexuel*. Le [s] de l'indo-européen est resté [s] en latin ou en germanique commun mais est passé à [h] en grec.<sup>21</sup> Il en résulte des correspondances comme *hex(agone)/sex(tuple)*, *hept(aèdre)/sept(uagénaire)*, *hémi(cycle)/semi(circulaire)*, *supermarché/hypermarché*.

Exemple d'homonyme : *canon* (pièce d'artillerie) et *canon* (règle ecclésiastique ou artistique). Les homonymes sont le plus souvent des homophones et non des homographes. Exemples en anglais : *profit* et *prophet* /'prɒfɪt/, *mynah* et *minor* /'maɪnə/, *clime* et *climb* /klaɪm/.

**Synonyme** < συνώνυμος < σύν « avec, ensemble » + όνομα « nom, mot »

Συνώνυμος = « qui partage le même sens ».

Exemples de synonymes : en anglais, *honeysuckle* et *woodbine* ; en français, *prisonnier* et *captif*, *hauts fonds* et *bas fonds* (en mer), *dictame* et *fraxinelle*, *jocasse* et *litorne*, *leishmaniose* et *kala-azar*.

**Antonyme** ne provient pas de la langue grecque. C'est un néologisme forgé au XIX<sup>e</sup> siècle sur le modèle de *synonyme* pour servir de contraire à ce terme. Il est formé sur le même όνομα « nom » précédé du préfixe αντί « contre, contraire ; en face de » (cf. *antichar*, *antidote*, *antigel*, *Antibes*).

La relation sémantique d'antonymie est l'opposé de celle de synonymie. C'est celle qui existe entre *chaud* et *froid*, *proche* et *lointain* ou *entrer* et *sortir*.

**Hyperonyme** ne provient pas non plus directement du grec. C'est une formation scientifique récente qui combine le préfixe-préposition ὑπέρ « au-dessus, au-delà, au plus haut degré » (cf. *hypermarché*, *hypersympa*, *hyperglycémie*, *hypertension*) avec όνομα, de même que **hyponyme** est un néologisme qui combine le même όνομα avec le préfixe-préposition ὑπό « sous, au-dessous, en deçà, à un degré inférieur » (cf. *hypodermique*, *hypophyse*, *hypoglycémie*, *hypotension*).

Un hyperonyme est un terme dont le sens englobe celui de plusieurs autres termes, autrement dit, c'est un terme dont le signifié est moins affûté (comporte moins de sèmes) que celui des termes qu'il couvre et qui sont avec lui en relation d'hyponymie. C'est ainsi que *fleur* est l'hyperonyme de *crocus*, *orchidée*, *tulipe*, *rose* ou *pâquerette* ; inversement *lis*, *gentiane*, *camélia*, *rhododendron* ou *hortensia* sont des hyponymes du mot *fleur*.

<sup>19</sup> Nous n'épiloguerons pas sur les modifications qui touchent les voyelles (ο > ω / υ) dans la dérivation de l'adjectif en -ος. L'important, du point de vue orthographique, est que la translittération de l'upsilon (Υ, υ) est <y> : impossible de trouver un <i>—translittération du iota (Ι, ι)—dans *anonyme*, *synonyme* ou *hyperonyme*.

<sup>20</sup> Le symbole ῀ ici utilisé représente l'esprit rude du grec (absent de la police de caractères employée). L'esprit rude est la notation graphique d'une fricative glottale [h] dont la distribution était restreinte : elle ne pouvait se combiner à l'initiale d'un mot qu'avec une voyelle (d'où *halogène*, *hémisphère*, *hiéroglyphe*, *homonyme*, *hyperbole*) ou un rho <Ρ, ρ> (d'où *rhétorique* ou *rhizome*). La lettre <h> est la translittération de l'esprit rude. L'absence de fricative glottale à l'initiale vocalique d'un mot se notait par un esprit doux. La police de caractères grecs employée ici ne comporte pas d'esprit doux non plus : l'esprit doux ne sera pas noté.

<sup>21</sup> On assiste un peu au même phénomène en espagnol d'Amérique du Sud où [s] en position implosive passe à la fricative glottale légèrement nasalisée, [h̃], de sorte que ce qui se prononce [este] en castillan, *este*, se change en [eh̃te] au Venezuela.